



Date convocation : 24.02.2023

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2023_10

Séance du vendredi 03 mars 2023

Le trois mars deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 9

Représentés : 1

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, Xavier PRIN, François RICHE, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Bruno JUPIN, Séverine Mulpas

Absente représentée : Daniela DOUILLET par Marie-Christine HALLIER

Absents excusés : Jonathan SCHNEIDER, Hugues MORONI, Amélie BRASSEUR

Secrétaire de séance : Dominique GARRÉ

Modalités de prêt/location de tables et chaises aux administrés

La municipalité est de plus en plus souvent sollicitée pour prêter des tables et des chaises. Pour entériner cette pratique, il convient d'en préciser les modalités. Madame le Maire propose de les louer pour la somme de 1€ par chaise et 5€ par plateau.

Elle précise que si une cotisation est votée, il conviendra de modifier les statuts de la régie 054/207-00 (salle des fêtes, souvenirs, photocopies) en y ajoutant la location de matériel.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

*CHOISISSENT de rester sur le principe d'un prêt.

*ENCOURAGENT Madame le Maire à demander une caution de 50€ aux bénéficiaires de ce prêt qui devront en outre fournir une attestation d'assurance pour le matériel prêté.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Le Maire, Marie-Christine HALLIER
Pour extrait conforme.

Préfecture de l'Aisne

Date de réception de l'AR: 07/03/2023

002-210200721-DE_2023_10-DE